

Suisse

La Suisse possède des paysages et des étendues sauvages remarquables. Toutefois, en dépit des investissements élevés en faveur de la protection de l'environnement et de plusieurs objectifs menés à bien (par ex. la stabilisation des superficies forestières, l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, la réduction des polluants atmosphériques), il reste fort à faire pour contrer la pression exercée par l'activité économique, la forte densité de population l'augmentation des zones construites et l'essor du secteur du tourisme, notamment pour atteindre les objectifs en matière de pollution atmosphérique, réduire la pollution sonore ou protéger la nature, les paysages et la biodiversité.

Gaz à effet de serre			Consommation d'énergie			Électricité produite à partir des énergies renouvelables		Substances acidifiantes		Précurseurs de l'ozone			Demande de transport de frets			Agriculture biologique		Production de déchets municipaux			Exploitation de l'eau douce	
Émissions/hab.	Émissions/PIB	Émissions DAO	Consommation/hab.	Consommation/PIB	Consommation	Part	Part	Émissions/hab.	Émissions DAO	Émissions/hab.	Émissions/PIB	Émissions DAO	Transport de frets/hab.	Transport de frets/PIB	Transport de frets DAO	Part	Part	Déchets municipaux	Déchets municipaux	Déchets municipaux DAO	Indice d'exploitation de l'eau	Indice d'exploitation de l'eau
SITUATION	SITUATION	ÉVOLUTION	SITUATION	SITUATION	ÉVOLUTION	SITUATION	ÉVOLUTION	SITUATION	ÉVOLUTION	SITUATION	ÉVOLUTION	ÉVOLUTION	SITUATION	SITUATION	ÉVOLUTION	SITUATION	ÉVOLUTION	SITUATION	ÉVOLUTION	ÉVOLUTION	SITUATION	ÉVOLUTION

DAO: Distance à l'objectif.

Émissions de gaz à effet de serre

Environ 34 % des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) produites en Suisse émanent des transports (hormis le trafic aérien international). La mise en œuvre du Protocole de Kyoto est régie par la loi fédérale sur la réduction des émissions de CO₂, qui impose de réduire ces émissions d'ici à 2010 selon les pourcentages suivants par rapport à leur niveau de 1990: 15 % pour les combustibles, 8 % pour les carburants. En 2003, les tendances étaient respectivement: une hausse de 0,2 % des émissions totales, une baisse de 4,6 % pour les combustibles et une hausse de 8,1 % pour les carburants.

Consommation d'énergie

Depuis 1990, la consommation d'énergie annuelle par habitant varie entre 31 000 et 33 500 kilowattheures (kWh). En 2003, elle s'élevait à 32 750 kWh, un tiers étant utilisé pour les transports. Parallèlement, la démographie et la consommation finale d'énergie sont toujours en hausse en termes absolus, et ce en dépit de l'amélioration des installations et des procédés et les gains de rendement ainsi obtenus.

Électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables

La consommation de ce type d'électricité a diminué par rapport à son niveau élevé de 2001. La part de l'électricité dans la consommation totale d'énergie renouvelable était de 73 % en 2003. Les sources d'énergie renouvelable les plus importantes sont l'énergie hydroélectrique, la biomasse et l'incinération des déchets.

Émissions de substances acidifiantes et de précurseurs de l'ozone

Ces dernières années, les émissions de la plupart des polluants atmosphériques ont enregistré une baisse. Néanmoins, on observe encore régulièrement de fortes concentrations d'ozone au niveau du sol, de particules fines (PM₁₀) et de dioxyde d'azote. L'amélioration de la qualité de l'air nécessite encore des efforts. Il faut encore réduire les émissions de précurseurs de l'ozone (notamment les oxydes d'azote et les composés organiques volatils émis par les transports et l'industrie) afin de respecter la législation nationale et les obligations internationales.

Population: 7 344 000
Superficie: 41 290 km²
PIB: 275 660 million EUR



Demande de transport de frets

En Suisse, tous les types de transports ont enregistré une hausse. Toutefois, le nombre de poids lourds a diminué par rapport au plafond atteint en 1990–1991 et est presque revenu au niveau de 1990. Il n'en reste pas moins que depuis 1990, le nombre de véhicules utilitaires légers (moins de 3,5 tonnes) a augmenté de manière spectaculaire et est deux fois plus élevé. Par ailleurs, l'urbanisation ne cesse de prendre de l'ampleur.

Surfaces consacrées à l'agriculture biologique

Les exploitations biologiques sont de plus en plus nombreuses; en 2003, elles étaient plus de 6 100. La protection de l'environnement est garantie dans le domaine de l'agriculture par la certification de systèmes de management environnemental (SME), qui visent à protéger la biodiversité naturelle, à réduire la pollution des sols et des eaux par les nitrates et le phosphore, ainsi qu'à assurer que les exploitants traitent les animaux le mieux possible. Pour bénéficier de subventions, les exploitants doivent obtenir une certification SME en démontrant qu'ils utilisent des engrais avec modération, consacrent au moins 7 % de leur terre à des zones de compensation écologique, alternent régulièrement les cultures, prennent les mesures qui s'imposent pour protéger les animaux et le sol et font un usage limité et ciblé des pesticides.

Déchets municipaux

La production de déchets municipaux a augmenté. Toutefois, le volume total enfoui ou incinéré est en baisse depuis 1988, tandis que le volume recyclé est en hausse.

Exploitation des sources d'eau douce

L'eau est la seule ressource importante de la Suisse. Quatre à cinq mille kilomètres de cours d'eau (à peu près 10 % de l'ensemble du réseau de distribution d'eau suisse) ont été déviés pour produire de l'énergie hydroélectrique. En outre, les zones habitées, l'agriculture, les entreprises et l'industrie exploitent toutes le cycle naturel de l'eau (essentiellement pour la consommation d'eau potable), épuisant de la sorte cette source précieuse. Les eaux souterraines procurent 80 % du volume total d'eau potable. Ces sources sont polluées par les nitrates, les résidus de pesticides et les hydrocarbures. Les substances nutritives et les pesticides présents dans l'eau proviennent en général de l'agriculture intensive (principalement des engrais, du labourage du sol et du contrôle des ravageurs), ainsi que des zones habitées et urbaines (utilisation de pesticides). Les hydrocarbures présents dans l'eau émanent essentiellement des transports, des entreprises et de l'industrie.

Pour de plus amples informations, contactez l'organisme national de contact concerné. Vous trouverez ses coordonnées à l'adresse suivante:
http://org.eea.eu.int/organisation/nfp-eionet_group.html.